



PLU - Plan Local d'Urbanisme -

Communauté de
Communes de la
Commune de

RÉGION DE VILLE
BREITENBACH

PLAN DE REGLEMENT

Élaboration le 15/09/2006
Modification n°1 le 18/10/2007

Echelle au 1/5000ème

DÉCLARATION DE PROJET
APPROBATION
Vu pour être annexé à la délibération du conseil
communautaire du 28 octobre 2016.

A Bassemberg, Le Président,
le 07 novembre 2016, Jean-Marc RIEBEL



PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE PLU

- 1 - LE ZONAGE**
- Limite de zone ou limite de secteur de zone
 - UA** Désignation de zone
 - Nt2** Désignation de secteur de zone
- 2 - LES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS**
- A1** Numéro
 - 15** Emprise de l'emplacement réservé
 - Voie publique, ouvrage public, projet d'intérêt général ou espaces verts à créer ou à élargir